COMMISSION DÉPARTEMENTALE JEUNES ET TECHNIQUE

PROCES-VERBAL n°4

Date de la réunion plénière : 12 novembre 2026

Lieu : Siège du District de Football de Seine-Maritime à Yerville

Membres présents : Collette Pierre, Chancerel Jacques, Crochemore Damien, Lemaitre Charly, Essienth Elvis, Grieu Raphaël

Invités : Fleury Michel (Membre de la CDA invité), Grandin Pierre (Conseiller Technique)

Membres excusés : Motte Martial, Julien Coquet, Vilpoix Jean Pierre, Mickaël Bunel (Membre du comité directeur), Dahmane Hakli (CTR coordinateur), Vivet Annaëlle (Directrice), Belin Coralie (Conseiller Technique)

Civilités :

Les membres de la commission des jeunes et technique du DFSM adressent leurs sincères condoléances à la famille de M. Valéry TIA, ainsi qu'au club du GROUPEMENT ST AUBIN-ST VIGOR.

Les membres de la commission des jeunes et technique du DFSM adressent leurs sincères condoléances à la famille de M. De Oliveira Hattet Arthur, ainsi qu'au club du FC BONSECOURS ST LEGER.

Les membres de la commission des jeunes et technique du DFSM adressent leurs sincères condoléances à la famille de M. Wanis Honsor, ainsi qu'au club Le Saint-Denis Football de la Réunion.

Adoption des procès-verbaux :

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02 76 52 81 72
Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville

La commission adopte le procès-verbal n° 2 et 3 à l'unanimité.

Rectificatif

La commission informe le club de US ST THOMAS LE HAVRE qui s'est vu infliger une amende de 70€ pour forfait déclaré (plateau U11 poule 4 du 12 septembre 2026), paru sur le PV N°3, mis en ligne le 04 novembre 2026 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.** En revanche la commission informe le club de US ST THOMAS LE HAVRE qu'une amende de 50€ pour forfait déclaré le 12 septembre 2026 en U11 poule 4 lui est infligée.

La commission informe le club du CA LONGUEVILLAIS qui s'est vu infliger une amende de 10€ pour feuille de match illisible (plateau U7 secteur 4 à OFFRANVILLE du 03 octobre 2026), paru sur le PV N°3, mis en ligne le 04 novembre 2026 sur le site du DFSM ; **celle-ci est annulée.**

Logiciel FAL :

À la suite des premiers contrôles de feuilles de plateaux, nous constatons qu'il y a encore des clubs qui ne déposent pas les feuilles des clubs participants à leur plateau sur le FAL. Nous considérons que ce n'est pas Fairplay. Afin d'éviter des désagréments voici un rappel.

Petit rappel sur le dépôt des feuilles match ou liaison :

1. L'impression des feuilles n'est pas nécessaire étant donné qu'elles peuvent se remplir informatiquement, et être déposés sur le FAL.
2. Les clubs qui se déplacent doivent déposer leur feuille de match (feuille de licences) sur le FAL avant ou dans les 48h00 suivant le plateau pour les U7/U9. En revanche pour les U11 dans les 48h00 suivant le plateau étant donné qu'il y a la jonglerie.
3. Les clubs qui accueillent doivent déposer dans les 48h00 suivant le plateau sur le FAL la feuille de liaison, ainsi que leur feuille de match, et celle des clubs accueillis si besoin.
4. **Afin de responsabiliser les clubs, la commission conseille fortement que chacun dépose sa feuille sur le FAL, lors des contrôles de feuilles s'il y a une absence, l'amende sera mise au club concerné par l'absence de feuille. Cela afin d'éviter le renvoi de responsabilité sur le club accueillant automatiquement.**

Relance pour absence feuille :

Les contrôles de feuilles de plateau se font dès le mardi suivant les plateaux. En cas d'absence de feuille de match une relance est adressée aux clubs présents sur le plateau. Tous les clubs la reçoivent. Pour les clubs ayant déposé leur feuille sur le FAL il ne faut pas en tenir compte.

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02 76 52 81 72
Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville

Le logiciel ne permet pas de relancer uniquement les clubs en infraction. La fédération étant à l'origine de sa création, une demande va être faite afin que le sujet puisse être traité.

Le Football d'animation en général :

Une réunion en Visio sera proposée courant janvier afin d'échanger sur les différents changements apportés par la Fédération aux catégories U7, U9, U11.

La commission constate un écart important entre le nombre équipes engagées lors des réunions de secteurs U7, U9 et le nombre d'équipes présentes sur les plateaux. Il est demandé aux clubs de respecter les inscriptions car cela perturbe fortement l'organisation d'un plateau.

Un éducateur par équipe doit être inscrit sur la feuille de plateau, et non pas le même pour plusieurs équipes.

Projet Club et Labellisation :

Au cours de la saison 2026/2027 le nouveau Label va être mis en place conformément au cahier des charges défini par les instances. Vous pouvez retrouver plus d'informations sur projetclub.fff.fr.

Réunions de secteurs U7/U9 2ème phase :

Foot à 4 U7 :

Secteur 1 : jeudi 14 janvier 2027 à 18h30 le havre s'port Stade Jacques Vasseur.

Secteur 2 : vendredi 8 janvier 2027 à 18h30 au Caux FC.

Secteur 3 : le lundi 11 janvier 2027 à 18h15 saint Arnoult.

Secteur 4 : à 18h30 date et lieu à définir.

Secteur 6 : Mardi 5 janvier 2027 à 18H15 club House du Stade Guillemot Barentin entrée face à Darty.

Secteur 7 : à 18h30 date et lieu à définir.

Secteur 8 : à 18H30 date et lieu à définir.

Foot à 5 U9 :

Secteur 1 : le jeudi 7 janvier 2027 à 18h30 au club House SC Octeville sur mer.

Secteur 2 : le vendredi 8 janvier 2027 à 18h30 au Caux FC.

Secteur 3 : le lundi 11 janvier 2027 à 18h15 à St Arnoult salle de la mairie.

Secteur 4 : 18H30 date et lieu à définir.

Secteur 6 : le jeudi 7 janvier 2027 à 18H15 Club House Stade Guillemot Barentin en Face Darty.

Secteur 7 : 18h30 date et lieu à définir.

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02 76 52 81 72
Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville

Secteur 8 : 18h30 date et lieu à définir.

Lois du Jeu U6-U7 Saison 2026-2027



Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02 76 52 81 72
Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville

LOIS DU JEU U8-U9 SAISON 2026-2027



Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02 76 52 81 72
Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville

LOIS DU JEU U10-U11 U12-U13 FOOT à 8 SAISON 2026-2027



****

La réunion est levée à 21h30

La prochaine réunion plénière aura lieu le 16 décembre 2026 à 18h00 au siège du district, à YERVILLE.

Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02 76 52 81 72
Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville

Le Président de la commission

M. GRIEU Raphaël



Le Secrétaire de la commission

M. CHANCEREL Jacques



Courriel : district@dfsm.fff.fr
Téléphone : 02 76 52 81 72
Adresse : CRJS, rue Notre Dame de Pontmain, 76760 Yerville